2 TAILLIS DE CHÂTAIGNIER

Présence en Languedoc-Roussillon

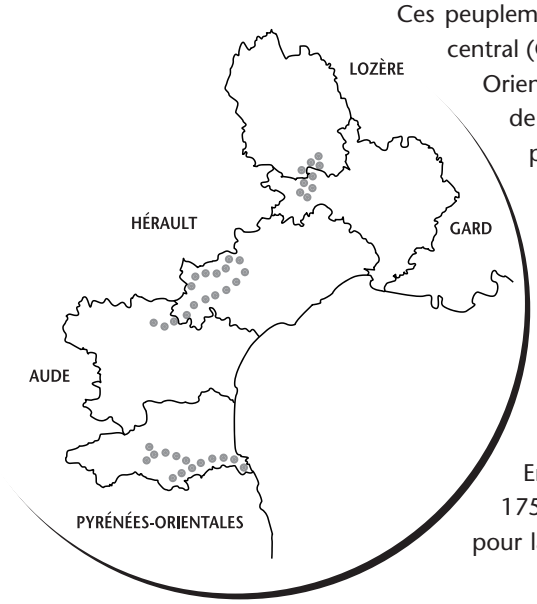

Ces peuplements, tous d'origine artificielle, sont présents sur la bordure sud du Massif central (Cévennes, Avant-Monts héraultais, Montagne Noire) et au sud des Pyrénées-Orientales, notamment en Vallespir (voir carte). Ils sont composés principalement de châtaignier, d'autres espèces (notamment le pin maritime) pouvant être présentes à l'état disséminé. Ils sont généralement issus de vergers très anciens dans les Cévennes et les Avant-Monts héraultais. En Vallespir et en Montagne Noire, ils sont traités en taillis depuis l'origine.

Jusqu'en 1850, les vergers de châtaignier ont représenté l'une des principales ressources économiques dans les Cévennes : ils fournissaient la châtaigne, base de la nourriture pour les hommes et les animaux, et le bois. Suite à la déprise agricole et à la maladie de l'encre, les dernières exploitations ont été réalisées pour le tanin. Elles ont provoqué une transformation de bon nombre de vergers en taillis de qualité médiocre. En Vallespir et en Montagne Noire, le châtaignier a été introduit à partir de 1750 pour alimenter l'industrie en charbon de bois. Le bois a été ensuite utilisé pour la tonnellerie avant que ce débouché s'éteigne complètement vers 1960.

Régions naturelles où ils sont fréquents

Albères et Côte rocheuse (66), Avant-Monts du Languedoc (11, 34), Basses-Cévennes à châtaignier (30, 48), Basses-Cévennes à pin maritime (30), Hautes-Cévennes (30,48), Montagne Noire (11, 34), Monts du Somail-Espinouse et Bordure des Monts de Lacaune (34), Vallespir (66).

Aspect général

Lorsqu'ils sont issus d'anciens vergers, les taillis sont constitués de brins généralement mal conformés, avec un ensouchement de faible densité. S'ils proviennent de plantations pour la production de bois, ils présentent généralement un couvert fermé et une densité de souches comprise entre 800 et 1600/ha. Selon les stations, la hauteur des brins varie de 8 à 20 mètres à l'âge adulte.

Partout on note d'importants problèmes phytosanitaires : chancre du châtaignier *(Cryphonectria parasitica)* qui touche de nombreux peuplements dans toute la région et maladie de l'encre provoquée par *Phytophthora cinnamomi* présente dans les Cévennes depuis 1871 surtout sur les châtaigniers fruitiers. S'ajoute un défaut du bois très répandu, la « roulure » (décollement des cernes de croissance), qui le dévalorise totalement.

Variantes

Dans les Basses-Cévennes à pin maritime, de nombreux taillis de châtaignier sont en mélange avec des résineux, notamment du pin maritime. Dans ce cas, si la qualité des châtaigniers est médiocre et si les pins sont importants, ces « taillis avec résineux » seront généralement rattachés au groupe de peuplement « Résineux de basse montagne et de montagne » (fiche 5).

Etages de végétation

Le châtaignier a été introduit entre 400 et 900 mètres d'altitude, jusqu'à 1100 mètres en Vallespir. Il couvre donc :

- l'étage mésoméditerranéen supérieur (jusqu'à 500 voire 600 mètres d'altitude) : chêne pubescent, pin de Salzmann, pin maritime. Si cet étage est favorable à la production de châtaigne, la qualité du bois en revanche y est souvent médiocre,

- l'étage supraméditerranéen (de 600 à 1000 voire 1200 mètres d'altitude) : chêne pubescent, châtaignier, chêne sessile aux altitudes les plus hautes, chêne vert dans les parties rocheuses. C'est dans cet étage que le châtaignier à bois trouve sa place.

Taillis de châtaignier proche de la corniche des Cévennes.

Sols

Le châtaignier ne pousse pas sur les sols carbonatés (présence de calcaire actif) ; il se développe essentiellement sur sol siliceux. Dans les Cévennes et en Montagne Noire, on le trouve surtout sur schistes alors qu'en Vallespir, il prospère sur les nombreuses arènes granitiques de la vallée. Il apprécie des sols profonds et frais.

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces taillis est actuellement assez faible : dans les taillis issus de verger, les bois sont de qualité généralement médiocre ; ailleurs le manque de débouchés n'a pas permis l'amélioration des peuplements. Actuellement, les possibilités de valorisation économique sont peu nombreuses et résident presque toujours dans des opportunités locales : c'est la production de piquets de clôtures, de piquets pour la conchyliculture ou encore de tuteurs vendus en jardinerie. La vente de bois d'œuvre (petits sciages, charpente) à des unités locales dans les Cévennes, ou en Espagne pour les taillis des Pyrénées-Orientales, est encore limitée et la rentabilité des coupes est souvent compromise par les difficultés d'exploitation, la forte proportion de petits bois et le manque de desserte.

Exposition aux risques d'incendie

Elle est assez forte en zone basse, surtout pour les anciens vergers dans lesquels une importante végétation basse s'est développée. En revanche, elle devient de moins en moins importante dans les peuplements bien venants et quand on monte en altitude.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité à l'érosion est importante sur les fortes pentes (au-delà de 30%), notamment sur les arènes granitiques (Vallespir, partie du Gard) qui constituent des sols très fragiles.

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté.

Habitats d'intérêt communautaire

Concernés en partie par l'habitat d'intérêt communautaire 9260 « Forêts de châtaignier ».

RECOMMANDATIONS POUR UNE GESTION DURABLE

Pour une gestion durable, la première chose à faire est de réaliser un diagnostic.

Pour la production de petits bois
(bois de chauffage, bois « de services »)

Gestion conseillée : traitement en taillis simple, par coupe de taillis tous les 15 à 30 ans, selon la grosseur des produits souhaités et la vitesse de croissance des arbres.

⚠ Attention : sur les fortes pentes et sur sols fragiles, ce type de coupe peut favoriser l'érosion.

Gestion possible : « éclaircie de taillis » (voir ci-dessous).

⚠ Attention : ce type de gestion n'est pas rentable économiquement. Il est généralement appliqué avec un autre objectif (voir ci-dessous).

Pour la gestion sylvopastorale ou la préservation du paysage

Gestion conseillée : dans les peuplements jeunes (moins de 20 ans), « éclaircie de taillis » préservant au moins 1000 à 1300 brins/ha (1 arbre tous les 2,50 à 3 mètres) parmi les mieux développés. Dans le cas de pâturage, pour favoriser le retour de l'herbe, d'autres éclaircies seront réalisées pour maintenir l'ouverture du couvert. Les rémanents d'exploitation peuvent être mis en tas ou broyés et un sursemis est parfois nécessaire.

Gestion déconseillée : coupe préservant par-ci par-là, tous les 10 mètres ou plus, un brin frêle qui se plie lors du premier coup de vent. De tous les points de vue, ce type d'intervention est un non sens.

Pour la production de bois d'œuvre de châtaignier

Gestion conseillée :

- *Taillis amélioré :* « éclaircie de taillis » avant que les brins aient 20 ans (si possible entre 7 et 12 ans), conservant 1200 à 1500 brins/ha selon la densité de l'ensouchement initial. Cette intervention doit permettre de produire des petits sciages (25 à 30 cm de diamètre à 30 ans). Une coupe de taillis permet de récolter les bois. Le renouvellement se fera par rejets de souche : le peuplement reste un taillis.
- *Conversion en futaie :* même « éclaircie de taillis » que ci-dessus, suivie à rotation de 5 à 10 ans selon la vitesse de croissance des arbres d'une ou deux autres éclaircies. Ce traitement permet de produire à terme des grumes de 35 à 40 cm de diamètre à 40 ou 50 ans. Le renouvellement de la parcelle se fera à partir des semis naturels par coupes de régénération (voir fiche 10).

⚠ Attention : la production de bois d'œuvre de qualité de châtaignier est possible uniquement si le peuplement est de bonne venue (brins élancés, branches fines), en bon état sanitaire, peu sujet à la roulure et si sa croissance est bonne (de 60 cm à 1 mètre de hauteur par an). Plus un peuplement est récolté tard, plus les risques sont grands de trouver des arbres touchés par la roulure. En outre, si le peuplement est trop âgé (plus de 20 ans), il vaut mieux le couper à blanc pour repartir sur un peuplement jeune : l'éclaircir n'aurait qu'un effet très limité sur la croissance des arbres.

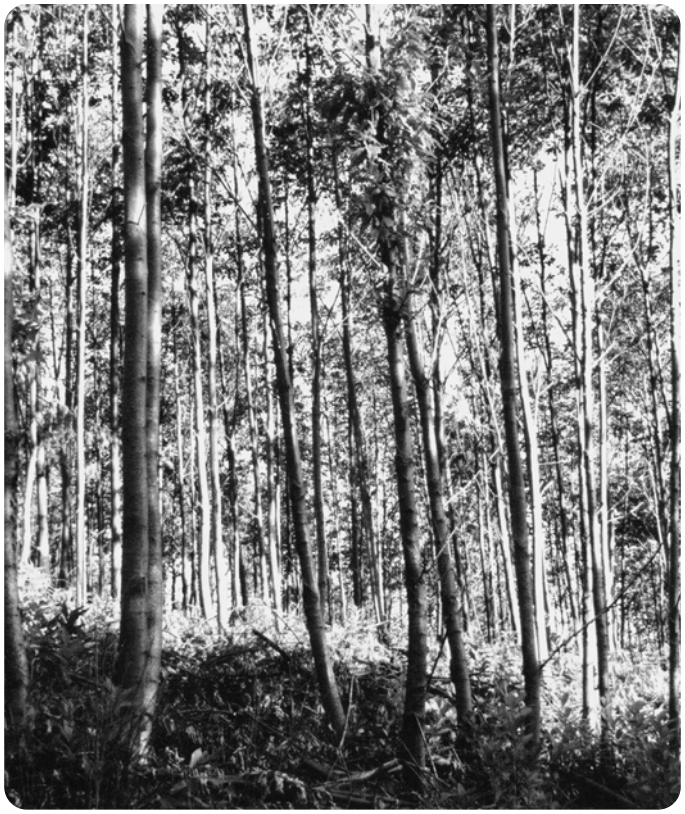

Dépressage dans un jeune taillis de châtaignier en Vallespir pour produire du bois d'œuvre.

Pour la production de bois d'œuvre d'une autre essence

Gestion possible :

- *éclaircies favorisant une autre essence présente :* si d'autres essences présentant plus de qualité que le châtaignier sont présentes dans le peuplement en mélange (hêtre, chêne sessile, merisier, cèdre de l'Atlas…), il est possible de réaliser des éclaircies progressives pour les favoriser. On peut aussi mettre en lumière des taches de semis.

⚠ Attention : il n'est pas question de faire disparaître complètement le châtaignier au profit d'une autre essence mais d'inverser petit à petit les proportions tout en gardant un mélange d'essences. Ceci doit être réalisé progressivement.

- *coupe à blanc et renouvellement* par substitution d'essences (voir fiche 10).

⚠ Attention : sur les fortes pentes et sur sols fragiles, une coupe à blanc favorise l'érosion. Il convient alors de limiter la surface exploitée. Par ailleurs, on ne peut espérer produire du bois d'œuvre que si les conditions de station (climat, sol) sont favorables à la croissance des arbres. Le choix des essences à introduire et la provenance des plants sont de première importance. En outre, une plantation coûte cher à réaliser mais aussi à entretenir : il faut être sûr que le suivi indispensable à sa réussite sera assuré.

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, l'ouverture de grands massifs ou peuplements homogènes par la réalisation de coupes de taillis ou d'éclaircies est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales.

- ***Favoriser la diversité*** en préservant si possible, au cours des différentes interventions, les espèces disséminées dans le taillis : merisier, érables, alisiers, frêne, etc.
- ***Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées ou rares.***
- ***Gérer les peuplements vigoureusement*** pour éviter l'affaiblissement généralisé des arbres qui favorise les attaques parasitaires.
- ***Eviter de favoriser la propagation du chancre*** en nettoyant systématiquement les outils avant et après la réalisation de coupes et de travaux dans les peuplements.
- ***Lors des exploitations, raser les souches*** le plus près possible du sol pour favoriser la pérennité du peuplement.
- ***Organiser le débardage*** pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion…) ni les arbres conservés sur pied.
- ***Favoriser le renouvellement des souches*** en favorisant l'apparition de semis naturels : réaliser si possible les exploitations après la chute des châtaignes.

Coupe de taillis en Vallespir débardée avec des chevaux.

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiches techniques « Eléments de diagnostic pour les châtaigneraies lozériennes », « Les possibilités forestières de la châtaigneraie lozérienne », « La régénération naturelle du châtaignier en Lozère » ; CRPF ; 2001
- « Le châtaignier, un arbre, un bois » ; Institut pour le développement forestier ; 2ème édition, 2004
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats